

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 23 mai 2025****CONVOCATION**Date : 16 mai 2025
Affichée le : 16 mai 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 28
Votants : 32
Pouvoirs : 4
Absent : 1**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**Affichée et mise en ligne le :
30 mai 2025**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-trois mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS.**Absents représentés**M. Thierry MALHERBE.....Pouvoir à M. Rodolphe MIET
Mme Gaëlle DEMARSPouvoir à Mme Nathalie GEORGE-GOURET
Mme Danièle DEBOUT-LEBLANCPouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H
Mme Claudine MULLERPouvoir à M. Edwin LEGRIS**Absent**

M. François RAMPON

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2025-05-18

OBJET : PROTOCOLE TRANSACTIONNEL RELATIF AU SOLDE DU MARCHÉ GLOBAL DE CONCEPTION, DE (RE)CONSTRUCTION, DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ÉQUIPEMENTS CONNEXES 2013-2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2121-29 et L2122-22.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 12 juillet 2013, n°2013-07-07, confiant à la société Bouygues Energies & Services le marché global de conception, de(re)construction, de maintenance et d'exploitation des installations d'éclairage public et équipements connexes pour une durée de 10 ans à compter du 1^{er} octobre 2013.

Considérant que le marché visait à confier au prestataire les prestations de :

- G1 : Gestion de l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement des installations
- G2 : Exploitation - maintenance à garantie de résultats des installations
- G3 : Gestion des sinistres, grosses réparations
- G4 : Reconstruction des installations
- G5 : Illuminations festives

Considérant que le marché est aujourd'hui clos mais des prestations réalisées sans bons de commande ou autres actes comptables valant engagement juridique ou sans facturations ne sont toujours pas soldées.

Considérant que c'est dans ce contexte que les Parties se sont rapprochées afin de solder de manière amiable et définitive ce marché.

Considérant que le prestataire consent une remise de 50% sur une partie des prestations. De son côté, et sans que cela ne vaille reconnaissance de sa responsabilité, la Commune accepte, à titre de concession consentie dans le cadre de la présente transaction, de régler au prestataire la somme de 127 795€ TTC à titre d'indemnité forfaitaire, définitive et transactionnelle.

Après avis de la Commission des Finances en date du 13 mai 2025.
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 contre,

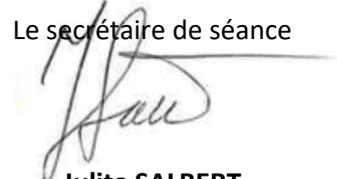
- **approuve** le règlement, par la Commune, la somme de 127 795€ TTC à titre d'indemnité forfaitaire, définitive et transactionnelle.
- **approuve** les termes du protocole transactionnel entre la société Bouygues Energies & Services et la Commune.
- **autorise** le Maire ou son représentant à signer le protocole transactionnel.

Pour extrait certifié conforme,

 Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT